Gestion des déchets à Lausanne

les sacs blancs s'imposent

Les Lausannois, dans leur grande majorité, ont adopté la nouvelle politique de gestion des déchets et procèdent au tri selon les recommandations en vigueur depuis le début 2013. La Municipalité les félicite et salue cet esprit "éco-citoyen". La réussite de cette politique se marque par la diminution des quantités d'ordures ménagères et par une forte augmentation des déchets recyclés : deux fois plus de déchets végétaux et une hausse significative de la fréquentation des déchèteries. Les actions d'information des habitants et d'équipement des immeubles se poursuivent afin d'accompagner les Lausannois pour intégrer durablement des comportements favorables à la protection de l'environnement. Si quelques points noirs subsistent, la quantité de sacs non conformes est en forte diminution. Les contrevenants identifiés début janvier ont été dénoncés à la Municipalité.

Près de trois semaines après l'introduction de la nouvelle politique de gestion des déchets à Lausanne, un premier bilan – très provisoire – peut être établi. Les responsables de la gestion des déchets affichent une satisfaction réaliste : les Lausannoises et les Lausannois jouent le jeu et trient leurs déchets. En effet, la quantité de déchets à incinérer a fortement diminué en début d'année 2013. Elle s'élève à 306 tonnes durant la deuxième semaine de janvier et à 442 tonnes la troisième, contre 880 tonnes durant la semaine de Noël alors que le tonnage hebdomadaire se situait à 740 tonnes par le passé. Ces chiffres doivent être considérés avec quelques nuances : certains ont pu anticiper l'entrée en vigueur du nouveau système en procédant à un nettoyage par le vide juste avant la mise en œuvre de la taxe. Même corrigés de ce facteur, les résultats obtenus laissent espérer une diminution de l'ordre de 15 à 20% des quantités de déchets à incinérer. Autre preuve que les habitants jouent le jeu : un doublement des déchets végétaux collectés en porte-à-porte ainsi qu'une forte augmentation des collectes de canettes de boissons en aluminium dans les postes fixes de collecte. De même, la fréquentation des déchèteries fixes et mobiles a crû de 50%, avec près de 3'000 passages enregistrés durant la troisième semaine de janvier. Ces résultats sont conformes à ceux enregistrés dans les régions qui ont introduit la taxe au sac il y a longtemps déjà ou plus récemment et répondent aux attentes de la Municipalité. Celle-ci félicite les Lausannois de ces résultats et les encourage à inscrire durablement ces nouvelles habitudes dans leur comportement face à la problématique des déchets. Pour y parvenir et pour accompagner cet effort, l'appui des services communaux leur est acquis, en particulier en termes d'information et d'orientation, avec un travail sans précédent au service des habitants.

Certains points peuvent encore être améliorés. C'est notamment le cas en ce qui concerne les équipements mis à disposition des habitants, en particulier les petits conteneurs à usage des maisons individuelles et de moins de quatre logements. Plus de 500 de ces conteneurs ont pu être installés à la fin de 2012, alors que près de 1'500 d'entre eux sont sur le point de l'être.

Certains comportements doivent aussi entrer dans les habitudes : il est rappelé que les bouteilles en PET doivent être rapportées dans les magasins. C'est aussi le cas en ce qui concerne l'électroménager ou les appareils informatiques. Par contre, le plastique doit être déposé en déchèterie. Il conviendra aussi de favoriser la qualité du tri, par exemple celle du papier et du carton, qui a pu souffrir, en début d'année, d'une relative dégradation du fait de la présence de plastique ou d'autres déchets.

infopresse

Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 05
infopresse@lausanne.ch

La mise en œuvre de la gestion des déchets s'accompagne d'une lutte contre les pratiques non conformes au règlement. Les sacs non conformes représentaient une part de l'ordre de 10 à 20% au début janvier. Cette proportion est en diminution et devrait rapidement tomber sous la barre des 5%, là aussi comme dans d'autres régions déjà au bénéfice du système. Deux interventions ont été organisées par la Ville pour collecter et identifier les sacs non conformes : le samedi 12 janvier, puis le mercredi 16 janvier. Ces sacs contenaient une large proportion de déchets susceptibles d'être triés et récupérés gratuitement (papier, verre, PET, etc.), avec près de la moitié de leur poids. Au total, près de 180 contrevenants ont pu être identifiés. Ils ont été dénoncés à la Municipalité. La surveillance du domaine public se poursuit, en accompagnement des mesures d'information et d'incitation, qui constituent la base de la nouvelle politique communale de gestion des déchets.

Sur le plan financier, la Municipalité rappelle que l'obligation d'utiliser les sacs taxés est compensée par l'introduction d'une subvention de 80 francs par habitant – enfants compris, montant qui sera versé aux Lausannois au début 2014. Cette somme couvre largement le coût des sacs taxés d'une personne qui trie normalement ses déchets et applique correctement les recommandations en la matière.

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Olivier Français, directeur des travaux, 021 315 52 01**
- **Fadi Kadri, chef de service assainissement, 021 315 79 10**

Lausanne, le 24 janvier 2013